

RESISTANCES ELECTRIQUES A VISSER

2" 1/2



Sous réserve de modifications techniques et sans garantie ni responsabilité pour les éventuelles erreurs d'impression

V1-01_2024

STG - GROUPE DIFFUSALP
14, rue de Mollaret
38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER
contact@diffusalp.com
TEL - 04 37 46 40 90

SOMMAIRE

1) Règles générales	page 1
2) Conditions d'utilisation	page 1
3) Présentation du produit	page 2
4) Installation	page 4
5) Fonctionnement	page 4
6) Sécurité	page 4

1) REGLES GENERALES

- Avant d'installer le thermoplongeur, n'oubliez pas de couper l'alimentation électrique
- Le thermoplongeur doit être monté et connecté par un professionnel, conformément aux instructions
- Le thermoplongeur ne doit jamais fonctionner si la résistance n'est pas complètement immergée
- Le boîtier plastique ne doit jamais être immergé
- Ce modèle de thermoplongeur peut être installé seulement au réseau 400V
- Respecter les couleurs :

NOIR	PHASES
JAUNE -VERT	TERRE

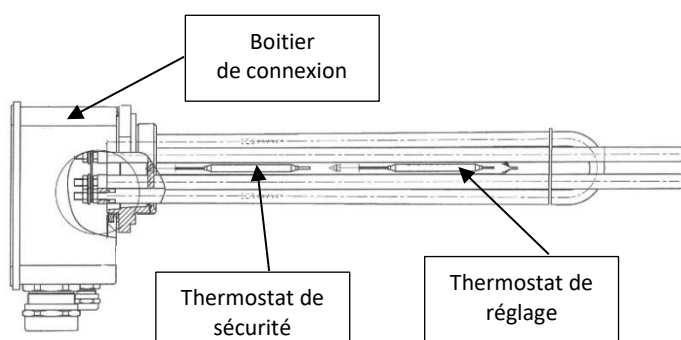
Il est indispensable que les circuits alimentant les appareils électriques soient protégés par un disjoncteur différentiel à haute sensibilité (30mA maxi)

2) CONDITIONS D'UTILISATION

- La résistance doit être utilisée uniquement pour le chauffage de l'eau sanitaire avec une dureté comprise entre 7°f et 25°f, suivant la norme DTU 60.1-Additif n°3.
Dans le cas d'une dureté supérieure, l'installation doit être équipée d'un adoucisseur d'eau.
- La résistance ne doit pas jamais travailler à l'air libre, mais toujours immergée dans l'eau.
- La résistance doit être montée en horizontal dans le ballon

N.B : le fabricant décline toute responsabilité à l'égard des dégâts corporels ou matériels résultants d'une mauvaise utilisation ou d'une installation non-conforme.

3) PRESENTATION DU PRODUIT



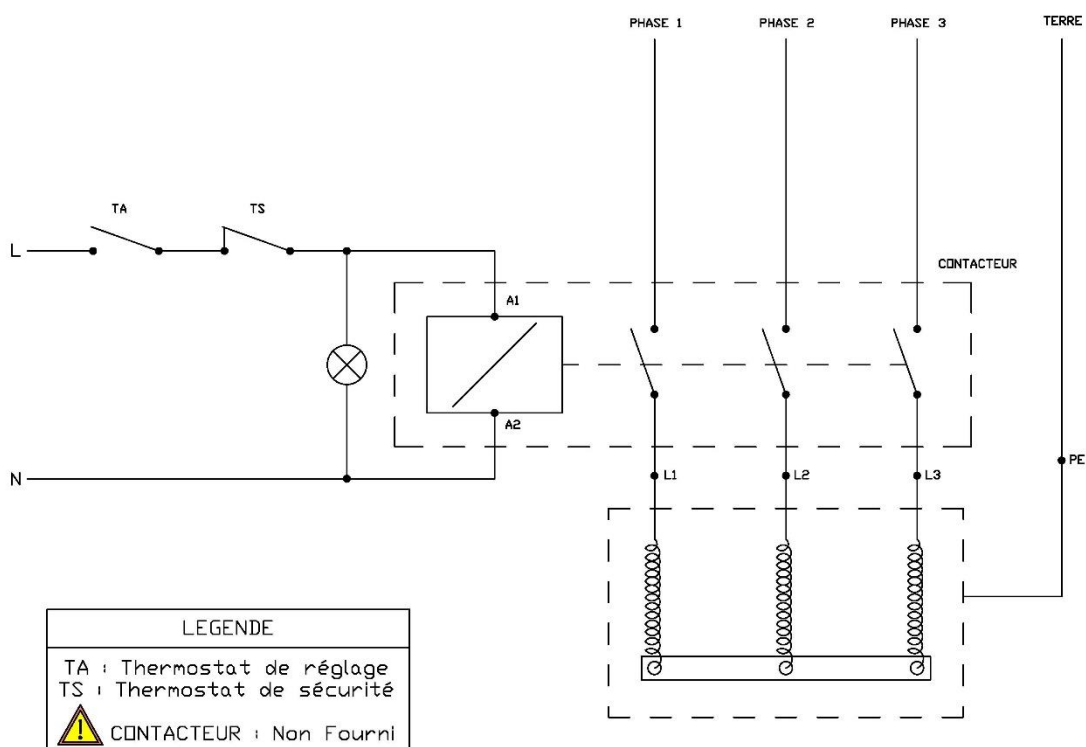
DESCRIPTION TECHNIQUE :

- Résistance en INCOLOY 825, triphasé 400V
- Joint en asberit
- Bouchon G 2 "1/2 en Aisi 304
- Boîtier plastique avec thermostat de régulation 30° à 90°C et thermostat de sécurité à réarmement manuel 98°C intégrés.
- Bouton de réglage du thermostat de régulation.
- Cache plastique pour accès au bouton de réarmement du thermostat de sécurité .
- Voyant.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE DU THERMOPLONGEUR

Le thermoplongeur doit être alimenté avec un contacteur de puissance .

Les thermostats sécurité et régulation devront être câblés en série avec la bobine d'alimentation dudit contacteur.



4) INSTALLATION

IMPORTANT

- En cas d'installation ou d'entretien vérifier la mise hors tension.
- Le chauffe-eau doit être vide d'eau.
- Tenir hors tension jusqu'à l'achèvement du montage.

Tension du réseau	400V Tri ou 230V Monophasé +5% -10% AC 50Hz
Puissance	+5% -10% par rapport à la puissance nominale
Classe d'isolement	1
Thermostat de régulation de la température	Analogique avec bouton de réglage +30°C à 90°C
Thermostat de sécurité	Réarmement manuel : 104°C

- 1) Mettre en place le joint sur la base du bouchon inox G2"1/2
- 2) Visser le thermoplongeur sur la cuve du chauffe-eau solaire à l'endroit préconisé par le fabricant.
- 3) Serrer le thermoplongeur pour assurer une parfaite étanchéité.
- 4) Procéder à la mise en eau du chauffe-eau solaire et vérifier l'étanchéité.
- 5) Faire la connexion électrique suivant les indications du fabricant de chauffe-eau solaire.
- 6) Régler le thermostat à la température souhaitée.

5) FONCTIONNEMENT

Le thermostat de régulation du thermoplongeur permet de régler la température du ballon. Suivez les préconisations du fabricant du chauffe-eau pour le réglage.

6) SECURITE

Le thermoplongeur est équipé d'un thermostat de sécurité à réarmement manuel qui permet de couper l'alimentation électrique sur la résistance pour éviter toute surchauffe.

IMPORTANT:

- Faites vérifier votre installation par un professionnel avant d'effectuer le réarmement manuel du thermostat de sécurité.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être changé par un électricien qualifié.



STG - GROUPE DIFFUSALP
14, rue de Mollaret
38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER
contact@diffusalp.com
www.stgfrance.com
TEL - 04 37 46 40 90